

AOC VIN DOUX NATUREL RASTEAU

Récolte 2017 - DÉCLARATION PRÉALABLE D'AFFECTATION PARCELLAIRE
Ou DÉCLARATION DE RENONCIATION À PRODUIRE

(rayer la mention inutile)

A adresser : par courrier à l'O.D.G. A.O.C. RASTEAU – 1, Place de l'Eglise – 84110 RASTEAU **avant le 1^{er} Mai 2017** pour les déclaration préalable d'affectations parcellaires en VIN DOUX NATUREL et **avant le 15 Août 2017** pour les renonciations à produire en VIN DOUX NATUREL
N° EVV ou CVI :

NOM OU RAISON SOCIALE	Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Cépages et couleurs	Année de plantation	Taux de manquants (en %)	Aire de classement	Surface par cépage	Production revendiquée	Couleur Rouge=RG; Rosé=R; Blanc=B
			Section	N°							
	Sous-total										
	Sous-total										
	Sous-total										
	Sous-total										
	TOTAL										

Date :/...../.....

Signature :